

demandes. Mon honorable ami peut-il nous dire quel était ce nombre, afin que nous sachions quelle est l'augmentation sous le régime de la présente loi?

L'honorable M. WILLOUGHBY: A ce moment-là, il y avait environ six mille requérants; maintenant, il y en a dix-neuf à vingt mille de plus.

L'honorable M. DANDURAND: Quelques-uns ont demandé au tribunal de reconsidérer leurs réclamations, n'est-ce pas?

L'honorable M. WILLOUGHBY: Oui, c'est vrai. Mais, ce nombre renferme de nouveaux requérants, bien entendu.

L'honorable M. DANDURAND: Quelle proportion de ces vingt mille requêtes a été l'objet d'une décision défavorable sous le régime de l'ancienne loi?

L'honorable M. WILLOUGHBY: En chiffres ronds, il peut y avoir 5.000 requérants dont les réclamations ont été repoussées qui en demandent maintenant des décisions rendues.

L'honorable M. DANDURAND: Et les autres ont compris qu'aux termes de la loi antérieure ils ne pouvaient pas interjeter appel?

L'honorable M. WILLOUGHBY: Nous avons donné, j'imagine, plus de souplesse à la loi quant au fardeau de la preuve.

L'honorable J.-H. KING: Puis-je savoir de l'honorable leader si le Gouvernement se propose, quand il choisira ces nouveaux commissaires, de tenir compte de ceux qui faisaient autrefois partie du bureau d'appel, et qu'il a destitués l'an dernier?

L'honorable M. WILLOUGHBY: Je ne suis pas en état de lier le Gouvernement dans une affaire qui est laissée à sa discrétion.

L'honorable M. KING: J'ai cru bon d'appeler son attention sur ce sujet.

L'honorable M. DANDURAND: Je rappellerai à l'honorable représentant du ministère que ces anciens membres du tribunal semblent posséder des titres spéciaux. En premier lieu, j'ai idée que ce sont d'anciens combattants et, deuxièmement, qu'ayant servi pendant plusieurs mois, ils ont acquis une expérience précieuse. Mes paroles s'appliquent à tous et ne visent personne en particulier.

L'honorable M. MURDOCK: Ils ont un autre titre, car je comprends que, ayant été nommés pour un certain nombre d'années, ils ont été congédiés avant l'expiration de leur terme d'office par suite d'un changement de gouvernement. Je crois savoir qu'au moment de leur renvoi, quelques-uns des anciens mem-

L'hon. M. DANDURAND.

bres du tribunal auraient pu rester en fonctions deux, trois ou quatre années de plus.

(L'article 1 est adopté.)

Sur l'article 2 (conseil de la commission).

L'honorable M. DANDURAND: Ce tribunal se divise en plusieurs sections, j'imagine.

L'honorable M. WILLOUGHBY: En quatre.

L'honorable M. DANDURAND: Et elles se déplacent, n'est-ce pas?

L'honorable M. WILLOUGHBY: Oui.

L'honorable M. DANDURAND: Je suppose que c'est ce qui explique le besoin d'un conseil.

L'honorable M. WILLOUGHBY: Oui.

(L'article 2 est adopté.)

Sur l'article 3 (requêtes doivent être adressées à la commission).

L'honorable M. GRIESBACH: Les honorables sénateurs qui ont entendu les chiffres que le représentant du ministère citait tantôt doivent avoir été frappés du fait que le présent tribunal, qui comprend neuf membres, a depuis le commencement jugé cent causes par semaine, en moyenne, soit cinq mille par années. Il semble que la cour d'Appel soit le goulot de la bouteille; en effet, dans le même laps de temps, elle n'en a jugé que 592, ou seulement un peu plus de 10 p. 100 du nombre des causes que le tribunal a réglées. Actuellement, il y a 27,678 affaires en suspens. Le bill pourvoit à une augmentation de trois dans le nombre des membres du tribunal, de neuf à douze. Il me semble évident que le nouveau tribunal ne pourra pas atteindre le chiffre estimatif de 140 causes par semaine puisque, avec neuf membres, il ne peut en expédier que cent. Il lui faudra plus de quatre ans pour se débarrasser des présentes demandes.

L'honorable M. GILLIS: Sans tenir compte des nouvelles.

L'honorable M. GRIESBACH: Sans en tenir compte. Si l'un puisait un seau d'eau dans le canal Rideau pour le verser dans la rivière Ottawa, il y aurait assurément plus d'eau dans la rivière; cependant, personne ne pourrait s'en apercevoir.

L'honorable M. DANDURAND: Combien d'années faudra-t-il, au dire de mon honorable ami, pour venir à bout des demandes déjà reçues?

L'honorable M. GRIESBACH: Quatre ans, au train dont vont les choses.